

trait d'union



LA VOIX

- ✻ ÉGALITÉ
FEMME HOMME
- ✻ NOUVEL ESPACE
D'ACCUEIL

Sommaire



6



7



12

- 2 ■ Avis aux lecteurs - Club 3 ■ Édito
- 4 ■ Comité de section - Dernier Tu
- 5 ■ Correspondants 6/7 ■ Égalité femmes hommes
- 8 ■ Les Frigos (suite) 9 ■ Infos
- 10 ■ OMEP 11 ■ Prévention
- 12 ■ Quizz la voix



Le Club Santé Séniors

Ses premières missions étant l'action sociale et la prévention, le Club de Paris vous propose de multiples activités qui vous permettront à la fois un enrichissement de vos connaissances (langues étrangères, conférences, voyages...), la pratique de sports (gym douce, tai chi, danses...) et surtout de créer du lien social, de nouer des relations ou même des amitiés.

Pour ne plus se sentir seul et pour en savoir plus : clubmgenretraites.paris ou 01 44 52 75 92. Inscriptions et réinscriptions à dater du 24 septembre 2018, au 182 boulevard de la Villette (métro Jaurès).

AVIS AUX LECTEURS.

Les articles de Trait d'Union sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

trait d'union : le magazine des adhérents de la section MGEN de Paris 182 boulevard de la Villette 75019 Paris Tél. : 3676 (régie par le code de la Mutualité 75-4407) • Directrice de la publication C. Florentin • Rédactrice en chef N. Waëz • Rédactrice en chef adjointe M. Billet • Secrétaire de rédaction B. Jabin • Conception/réalisation Jeanne Barat • Impression Est imprimérie • Routage Alliance Routage • Photos - Shutterstock : Di Studio-Helenos-Art Alex - MGEN J. Delbos - B. Jabin - N. Waëz • Reproduction des articles interdite • MGEN Mutuelle générale de l'Éducation nationale, n° 775 685 399, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité. MGEN Action Sanitaire et Sociale, n° 441 921 913, mutuelle soumise aux dispositions du livre III du Code de la mutualité. MGEN Vie, n° 441 922 002, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité. MGEN Filia, n° 440 363 588, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité.



CATHERINE FLORENTIN
PRÉSIDENTE MGEN PARIS
Paris le 22 mai 2018

Le dernier édito

Ce numéro de Trait d'Union... est le dernier

En effet, la stratégie de communication MGEN évolue et les publications départementales sont amenées à disparaître.

Les référencement dans les Ministères pour la couverture santé et prévoyance des agents actifs et des retraités se poursuivent.

Après l'Éducation nationale, l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, de la Culture et des Sports, c'est au tour du Ministère des Affaires sociales d'avoir retenu les conventions de référencement portées par MGEN et Harmonie Fonction Publique.

Le groupe montre ainsi sa capacité à pouvoir répondre aux appels d'offres et assoit sa spécificité de protection sociale au-delà de son champ historique de recrutement.

L'engagement mutuel au service du « mieux-vivre » :

À travers le Plan stratégique « MGEN demain », Roland Berthilier et Isabelle Hébert réaffirment la volonté de MGEN d'apporter un meilleur service, en mobilisant les différents acteurs de la mutuelle, salariés, adhérents et élus, en renforçant le modèle économique pour être performant, en faisant évoluer la vie démocratique et militante, en s'engageant dans des actions pour l'environnement et dans la société, pour conforter les pratiques d'une mutuelle responsable.

Cela passera nécessairement par des évolutions et adaptations en termes d'offres et de cotisations, mais certains de ces aspects seront traités dans les Assemblées régionales et feront l'objet d'échanges et de prises de décisions lors de l'Assemblée générale de juillet 2018, à laquelle une délégation composée d'élus du Comité de section participera et vous représentera.

Je ne pourrai conclure ce dernier éditorial sans souhaiter la bienvenue aux nouveaux élus qui viennent enrichir l'équipe en place, tous engagés dans la défense du modèle mutualiste et sa nécessaire évolution dans la société actuelle.

Je remercie également nos lecteurs.

ATTENTION

trait d'union

Ce numéro de **Trait d'Union** est... **le dernier que vous recevrez !**

Pour plusieurs raisons, entre autres, dans un souci de respect de l'environnement, le siège national MGEN a décidé de remplacer les bulletins départementaux par une lettre d'information régionale.

Novembre 1985 : vous avez entre les mains le premier numéro...

Juin 2018 : vous avez entre les mains le... dernier numéro...

Sous la présidence de Simon Bégué, Jean-Claude Marcq, Fernando Martinez et Catherine Florentin, pendant + de 33 ans, Trait d'Union vous a proposé des articles sur la vie de la mutuelle et de la Sécurité sociale, ainsi que des sujets d'intérêt général.

Nous vous remercions très sincèrement de votre fidélité.



Monique **BILLET**



Renouvellement du comité de section

mgen^{*}

La Présidente et l'équipe de délégués adressent tous leurs remerciements pour le travail accompli aux membres qui quittent le Comité. Comme tous les 2 ans, les mutualistes parisiens ont voté pour renouveler un tiers du Comité de section. **Merci aux électeurs et bienvenue aux nouveaux élus.**

Inscrits 89 201 / Votants 14 137 / Exprimés 13 717 / Blancs 403 / Nuls 17 / Participation 15,85%

Ont obtenu, par ordre décroissant

CANDIDATS	VOIX	MANDAT
TRUFFAUT Clotilde	11 389	6 ans
CANTAT Michelle	10 659	6 ans
ARNAUD Philippe	10 534	6 ans
BOSSAVIT Sophie	10 479	6 ans
SCHENINI Séverine	10 276	6 ans
DESMOULIN Laurent	10 140	6 ans
LESTANG-PRECHAC Véronique	9 956	6 ans
LE BRAS Chantal	9 933	6 ans
JABIN Bernard	9 835	6 ans
PÉTRÉMONT Joël	9 626	6 ans
NOURINE-MAMAR Hadj	9 572	6 ans

À noter : le nouveau Comité de section se compose de 40% d'hommes et 60% de femmes.



COMMUNAUTÉ
LABORATIF
COLLÈGUE
OPÉRATIF

ADHÉREZ À L'ESPRIT
CORRESPONDANT
MGEN

Accompagner les adhérents est essentiel pour MGEN.

C'est pourquoi la présence de correspondants sur le terrain est indispensable. Vous avez à cœur de favoriser l'entraide dans votre milieu professionnel et de permettre l'accès de vos collègues à une santé plus solidaire? Devenez correspondant MGEN au sein de votre établissement. C'est utile, c'est simple et c'est vous qui choisissez le degré d'investissement!

DEVENIR CORRESPONDANT MGEN, C'EST UTILE.

Devenir correspondant MGEN, c'est être le relais qui permet l'entraide entre vos collègues et la section MGEN de votre département.

Une mission aussi riche dans ses effets qu'elle est libre dans l'engagement.

J'ACCUEILLE les nouveaux collègues en les informant sur leur protection sociale.

J'ORIENTE les mutualistes en difficulté vers la section MGEN pour qu'ils bénéficient d'un accompagnement et d'Actions sociales et solidaires.

JE FACILITE la mise en œuvre des actions de prévention.

DEVENIR CORRESPONDANT MGEN, C'EST FACILE.

Nul besoin d'être technicien en Sécurité sociale ou en prestations. En devenant correspondant MGEN, vous bénéficiez du soutien d'une équipe au service des adhérents de votre établissement et vous participez aux débats MGEN à l'échelle locale. **La section MGEN est toujours à vos côtés.**

VOUS ÊTES INFORMÉ régulièrement sur le régime obligatoire de Sécurité sociale, les offres et services MGEN.

VOUS PARTICIPEZ à des rencontres d'information et à des formations. Vous débattrez des propositions d'évolution lors des «Rencontres Mutuelles».

DEVENIR CORRESPONDANT MGEN, C'EST SIMPLE.

Toute l'équipe MGEN est à vos côtés **pour partager avec vous une vision de la santé qui profite vraiment à tous!** Les adhérents doivent passer à l'action pour devenir correspondant.

Je prends rendez-vous avec l'équipe de la section MGEN.
Sd075-correspondant@mgen.fr



Égalité ?



Bernard JABIN

“ Nous pensons que le jour où le règne de la liberté et de l'égalité sera arrivé, le genre humain sera heureux. ”

Louise MICHEL, Femme politique (1830 - 1905)

Le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE fh), créé par le décret n° 2013-8 du président de la République, François Hollande, se voit installé officiellement le 8 janvier 2013 à l'hôtel Matignon par le Premier ministre Jean-Marc Ayrault et par la ministre des Droits des femmes, Najat Vallaud-Belkacem.

LE HCE fh RÉSULTE DE LA FUSION DE 4 INSTANCES :

- > la Commission nationale contre les violences faites aux femmes ;
- > la Commission sur l'image des femmes dans les médias ;
- > le Conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale ;
- > l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes.

Le **HCE fh**, l'institution nationale consultative indépendante chargée de la protection des droits des femmes et de la promotion de l'égalité des sexes se doit d'assurer les missions de concertation avec la société civile et d'animer le débat public sur les grandes orientations de la politique des droits des femmes et de l'égalité, notamment en ce qui concerne la lutte contre les violences de genre, la place des femmes dans les médias et la diffusion de stéréotypes sexistes, l'égal accès aux fonctions publiques et électives et la dimension internationale de la lutte pour les droits des femmes.

Il se compose de 73 personnalités membres de droit (les présidentes des délégations aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Conseil économique, social et environnemental) ainsi que des 14 hauts fonctionnaires en charge de l'égalité des droits auprès des ministres.

Le **HCE fh** se réunit en formation plénière au moins deux fois par an.

Il apporte son expertise aux pouvoirs publics et mobilise la société à partir de son travail de concertation, d'évaluation des politiques publiques, de formulation de recommandations et d'animation du débat public.

Les membres **HCE fh** se répartissent au sein de 5 commissions thématiques :

- > Commission « Violences de genre » ;
- > Commission « Lutte contre les stéréotypes et les rôles sociaux » ;
- > Commission « Droits des femmes et enjeux internationaux et européens » ;
- > Commission « Parité en matière politique, administrative et dans la vie économique et sociale » ;
- > Commission « Santé des femmes, droits sexuels et reproductifs ».

Les saisines et rapports traitent de sujets très variés : l'organisation de la politique, le partage du pouvoir entre les femmes et les hommes au sein des collectivités locales et des intercommunalités, l'éducation à la sexualité, la lutte contre le harcèlement et les violences sexuelles dans les transports, la lutte contre les stéréotypes de sexe, l'accès à l'IVG en France... En finir avec l'impunité des violences faites aux femmes en ligne : une urgence pour les victimes ; contribution relative à la verbalisation du harcèlement dit « de rue »...

LA FONDATION DES FEMMES

œuvre également en faveur de l'égalité femmes/hommes et contre les violences faites aux femmes ; c'est la structure qui gère les fonds collectés et opère leur redistribution vers les associations ; un Comex détermine les priorités et étudie les demandes de soutien.

**POINT INFOS****Pour de plus amples informations :**

- > <https://fondationdesfemmes.org>
- > http://haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hce_la_sante_et_l_acces_aux_soins_une_urgence_pour_les_femmes_en_situation_de_precairete_2017_05_29_vf.pdf
- > <https://www.mgen.fr/le-groupe-mgen/actualites-et-presse/toutes-nos-actualites/detail-dune-actualite/news/8-mars-le-groupe-mgen-sengage-pour-les-droits-des-femmes/>
- > <http://adosen-sante.com/outils-pedagogique/>

Les Frigos, c'est quoi, c'est qui ?

Suite du n° 122, chapitre 2 :

**Les « Frigos », sont des bâtiments entre BNF
et Grands Moulins dans le 13^e à Paris :**

83 ateliers / espaces pour une centaine de locataires et 3000 personnes annuellement en diverses formations (couture, art textile, musique, théâtre, etc.). Certains visiteurs ne connaissent l'endroit que par les vernissages, pourtant l'essentiel se passe au quotidien, dans la réflexion et la création.

Mais comment ce bâtiment lourd, à l'origine sans fenêtre et sans grâce, a pu accueillir autant de monde ? Il faut remonter à sa première fonction. 1920-1971 : entrepôt frigorifique en complément aux Halles de Paris. La naissance du nouveau quartier les a fait partir à Rungis. La SNCF a acquis et a mis en location les chambres froides à qui les voulait. Location peu conforme, puisque ce sont les arrivants qui devaient à leurs frais percer les murs épais pour y installer des fenêtres, l'eau, l'électricité, faire des ateliers de ce qu'étaient des caves sur cinq étages... Isolé, solide, il a été adaptable à tout.

Ce lieu né donc d'un hasard administratif est une réussite, malgré ses propriétaires...

Grâce aux Portes Ouvertes chaque année au mois de mai, des milliers de personnes y entendent des concerts, voient des expositions, raison d'être de ce lieu unique en Europe par la variété des professions : artisanne qui travaille le verre, sculpteur devenu bijoutier, céramiste, potière... Certains membres de l'association « les Frigos APLD 91 » participent aussi à la Concertation PRG pour accompagner l'ensemble de l'aménagement pour que ce quartier soit le plus agréable possible pour tous. Pour vivre et travailler en ville dans une mixité réelle qui aide aux rapprochements et aussi une meilleure économie.

JEAN-PAUL RÉTI - SCULPTEUR
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION
« les Frigos APLD 91 »

Publi reportage



BRÈVES...



 Monique **BILLET**

Du nouveau à la section de Paris

Depuis le 20 mars dernier, l'espace mutuel rue Le Goff est fermé et vous êtes accueillis dans le même arrondissement **au 65 rue Claude Bernard**. Les locaux sont mieux situés et plus fonctionnels, à la fois pour les salariés et les mutualistes.

Rappel : 4 autres espaces peuvent vous recevoir :

- > 76 rue St Lazare 75009
- > 16 boulevard Voltaire 75011
- > 26 rue des Frigos 75013
- > 178 bis rue de Vaugirard 75015

Accueil téléphonique : 3676 (gratuit, hors coût opérateur)

> Un espace pas comme les autres : le Centre optique et d'audition MGEN

Dès l'entrée : une sensation de liberté ; de larges allées pour se « promener » et faire son choix parmi les centaines de montures exposées sur les murs et aussi des îlots de confidentialité.

Situé dans le quartier Montparnasse, le Centre d'optique et d'audition MGEN est ouvert à tous. Avec une très large gamme de prix pour les montures, des verres et des aides auditives de marques à prix maîtrisés (un bilan auditif gratuit est possible sur simple rendez-vous).



N'hésitez pas : 10 place des cinq martyrs du lycée Buffon 75015 (01 53 69 64 30)

Du lundi au vendredi de 9h à 19h.

(NB : pour une consultation en ophtalmologie, contactez le Centre médical et dentaire MGEN) (0820 01 28 28).

> RAPPEL !

N'envoyez pas vos feuilles de soins et courriers à la section de Paris : elle devra obligatoirement les transmettre au Centre de Traitement 182 bd de la Villette (75019), ce qui aura pour conséquences une perte de temps.





L'OMEP fête ses 70 ans !

**L'OMEP (Organisation Mondiale pour l'Éducation Préscolaire)
est une ONG bénévole, internationale, à but non lucratif.
Elle défend les Droits des Enfants à l'éducation et aux soins
dans le monde entier, plus spécifiquement de la naissance à l'âge de 8 ans.**



L'OMEP EST NÉE EN 1948

à la demande de l'UNESCO. De ce fait, 3 de ses membres la représentent; elle y a un statut consultatif et fait partie de la Commission spéciale Éducation de la Petite Enfance. Elle bénéficie également d'un statut consultatif spécial auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies et est partenaire de nombreuses organisations mondiales. Elle est organisée en comités nationaux, présents dans 70 pays, sur tous les continents. Elle participe à la Revue Internationale de l'Enfance Préscolaire.

Ces dernières années, elle a contribué à l'élaboration des ambitions onusiennes pour l'éducation, déclinées dans les Objectifs de Développement Durable 4 (ODD 4) : « Assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous. D'ici à 2030, veiller à ce que toutes les filles et tous les garçons aient accès à un développement, à des soins et à une éducation pré-primaire de qualité afin qu'ils soient prêts pour l'enseignement primaire. »

L'OMEP EST ACTUELLEMENT ENGAGÉE

ou partenaire de grands projets mondiaux : Jeu et résilience, Éducation pour le Développement Durable et Accès à l'eau pour tous en Afrique ; Forum sur le réchauffement climatique, les Sciences, le Parcours des migrants ; Journées internationales pour la Paix, de la Fille, des Langues maternelles ; « Wash from the start », journée du Lavage des mains. Une assemblée mondiale se tient tous les ans : en 2018, à Prague, pour fêter ses 70 ans.

LE COMITÉ FRANÇAIS

Créé en 1948, pionnier de l'ONG, le Comité français organise des formations, des débats auprès de tous les professionnels de la Petite Enfance et des parents, soutient des

actions en faveur des Droits de l'enfant et de l'éducation à la culture de paix et de développement durable.

LES DERNIÈRES ACTIONS DE OMEP-FRANCE :

- > Accueil de délégations étrangères pour échanges autour des systèmes éducatifs (polonais, canadien, russe, argentin, péruvien, uruguayen, japonais, chinois, croate) lors de visites d'écoles maternelles, de pôle scientifique, de l'UNESCO ;
- > Organisation de classes passerelles, d'ateliers de jeux, de lecture, de « cafés de parents » ; de rencontres-débats entre professionnels de la Petite Enfance et parents ;
- > Diverses conférences-débats, (voir site), destinées aux acteurs de la Petite Enfance et de l'école maternelle et élémentaire.

OMEP-FRANCE PARTICIPE

aux projets OMEP-mondial : Enquête sur la perception de l'EDD par les jeunes enfants (50 000 enfants participants de 28 pays) : prise de conscience des problématiques et des solutions à apporter pour devenir un citoyen éclairé du monde. Création d'une bibliothèque, d'une école maternelle au Sénégal.

DANIÈLE PERRUCHON,
PRÉSIDENTE OMEP FRANCE

**L'OMEP a besoin de forces nouvelles, de jeunes !
Vous tous, enseignants, éducateurs, associations
qui vous investissez au service de la Petite Enfance,
soutenez-nous et adhérez à l'OMEP !**

Contacts : michelle.cantat-merlin@wanadoo.fr

Sites : www.omep-france.fr ; www.worldomep.org

Les actions de prévention santé à la section MGEN de Paris :

**Le dernier trimestre
de l'année scolaire 2017 / 2018
a été riche en événements
liés à la prévention**

 Pascal **PONS** délégué en charge des projets de prévention



> *Le 29 mars,*

a eu lieu un ciné-débat dans le cadre de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM). Forte de son implication historique sur cette thématique, MGEN s'engage chaque année à mettre en œuvre des actions en lien avec la santé mentale.

Cette année, le thème national portait sur la santé mentale et la parentalité.

La section MGEN de Paris, en collaboration avec l'établissement de santé mentale MGEN de Paris/Ivry (ESMPI) a proposé au cinéma Le Brady (10^e) la projection du film « Mommy » de Xavier Dolan (2014). La projection était suivie d'un débat animé par une psychologue et une psychiatre de l'ESMPI ainsi que d'une représentante d'une association de parents et proches de malades mentaux (l'UNAFAM 75). La qualité du film ainsi que celle des interventions et des débats ont contribué au succès de cet événement.

> *Le 03 mai,*

une journée de dépistage visuel a eu lieu à l'espace accueil MGEN de Tolbiac, en collaboration avec le centre optique MGEN de Paris Montparnasse.

> *Le 02 juin,*

comme annoncé dans le TU n° 122, une journée de découverte du maniement du bateau dragon avec l'association Phœnix et Dragons s'est déroulée à la base nautique du parc interdépartemental des sports de Choisy-le-Roi (94).





QUIZZ SUR LA VOIX

 Nadia WAËZ

1. Pendant longtemps, la voix était le seul instrument autorisé dans les églises pour faire de la musique

- A - oui
- B - non

2. Qu'est-ce que la voix ?

- A - Un son qui peut être fort
- B - Un instrument de musique particulier qui se trouve directement dans notre corps
- C - Des cordes vocales

3. Quels sont les éléments qui caractérisent la voix ?

- A - La hauteur, l'intensité et le timbre
- B - La couleur, la longueur et la douceur
- C - La beauté, la force et la mélodie

4. Dans quel organe se situent les cordes vocales ?

- A - Le pharynx
- B - Le larynx
- C - La glotte

5. Quand permettent-elles d'émettre un son ?

- A - Lorsqu'elles sont ouvertes
- B - Lorsqu'elles sont tendues
- C - Lorsqu'elles vibrent

6. À la mue, la voix des hommes baisse d'une octave, soit de 8 tons. De combien de tons la voix des femmes baisse-t-elle à la même époque ?

- A - 2 tons en moyenne
- B - Les femmes ne muent pas
- C - 1/2 à 1 ton

7. Qu'est-ce qu'un registre ?

- A - Le nombre de notes aiguës ou graves qu'une personne peut chanter
- B - Le nombre de notes aiguës qu'une personne peut chanter
- C - Le nombre de notes qu'une personne peut chanter

8. Comment prendre soin de sa voix ?

- A - La laisser reposer en cas de fatigue
- B - Arrêter de fumer
- C - Éviter l'alcool

9. 55% des enseignants souffrent de pathologies de la voix

- A - Oui
- B - Non

10. Qui faut-il consulter en cas de troubles de la voix ?

- A - Un phoniatre ORL
- B - Un orthophoniste
- C - Un psychologue

réponses

1a / 2c / 3a. La hauteur (aigus, graves) se mesure en Hertz, l'intensité en décibels et le timbre est une couleur vocale propre à chacun. 4b Le pharynx, les fosses nasales et la bouche servent d'amplificateurs et d'articulateurs à la voix émise / 5c / 6c : Les femmes muent de façon beaucoup moins spectaculaire, voire imperçue / 7a / 8a, b, c / 9a / 10a / L'orthophoniste est un auxiliaire médical, le psychologue peut intervenir en complément